



Nations Unies

Assemblée générale

CPSD/414

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission

20^e séance – matin

QUATRIÈME COMMISSION: LE MANDAT DE L'UNRWA NE PEUT PRENDRE FIN QU'AVEC LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN, SOULIGNENT DES DÉLÉGATIONS

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a achevé ce matin son débat général sur la question relative à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). La délégation d'Israël a regretté « le caractère partial » et tendancieux des informations contenues dans le rapport d'activité présenté par la Commissaire générale de l'UNRWA, Karen Koning AbuZayd, à la Quatrième Commission. Prenant à contre-pied la délégation israélienne, les représentants de la République islamique d'Iran et de la République arabe syrienne ont rétorqué que les allégations israéliennes n'avaient aucune légitimité.

Tout en reconnaissant le caractère positif du mandat de l'UNRWA et tout en affirmant l'intention d'Israël de continuer de collaborer avec l'Office dans la conduite de ses missions, la représentante d'Israël, Aviva Raz-Schechter, a regretté le caractère « sélectif » et « totalement déséquilibré » du bilan dressé par Mme AbuZayd, la Commissaire générale de l'Office. La représentante d'Israël a donné un certain nombre d'exemples de ce que sa délégation considère comme une amélioration de la situation des Palestiniens. Elle a, à cet égard, notamment cité l'augmentation du nombre de permis de travail accordés par les autorités israéliennes aux Palestiniens. Elle a souligné que son pays souhaitait parvenir à la conclusion d'un accord de paix susceptible de permettre la création d'un État palestinien viable vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël.

Il est à craindre, a relevé le représentant de l'Inde, que l'espoir de voir la question palestinienne, résolue cette année, ne se réalise pas. Or, la frustration que l'absence de progrès suscite sur le terrain est « dangereuse », a prévenu le représentant. La délégation du Japon a indiqué que son pays espérait que les négociations entamées à Annapolis ne seraient pas vaines. Quant à celle du Sénégal, elle a estimé que le sort des réfugiés devrait retenir davantage l'attention de la communauté internationale, à laquelle incombe la « responsabilité de redoubler d'efforts et de vigilance pour trouver une solution juste au douloureux problème palestinien ». Seuls l'aboutissement du processus de paix et la création de l'État palestinien peuvent mettre fin au besoin de disposer des services de l'UNRWA, ont souligné plusieurs délégations.

Enfin, concernant les difficultés financières de l'UNRWA, la délégation de la France, qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, a indiqué que celle-ci, en tant qu'entité, était le premier contributeur au budget de l'Office. La délégation des États-Unis a, pour sa part, lancé un appel d'urgence aux pays donateurs pour qu'ils continuent de soutenir l'UNRWA.

Outre les pays cités plus haut, les délégations de ceux dont la liste suit ont aussi pris la parole: Norvège, Oman, Koweït, Égypte, Bangladesh, Bahreïn et Indonésie.

Mardi, le 4 novembre prochain, la Quatrième Commission abordera, dans l'après-midi, l'examen du point 30 de son ordre du jour, relatif au Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Débat général

Mme AVIVA RAZ-SHECHTER (Israël) a souligné que son pays reconnaissait le caractère positif du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et a l'intention de continuer de collaborer avec l'Office. Le rapport communiqué hier à la Commission par l'Office est, cependant, totalement déséquilibré, a-t-elle ajouté, reprochant au document un « ton sélectif » et des « accusations déséquilibrées ». Elle a noté que ce rapport ne prenait pas en compte les progrès réalisés dans les pourparlers israélo-palestiniens, alors même que plus d'une centaine de barrages ont été levés en Cisjordanie. L'oratrice a évoqué un certain nombre de projets d'investissement et les retombées économiques à en attendre par les Palestiniens. D'ores et déjà, Israël a augmenté le nombre de permis de travail en leur faveur, a dit Mme Raz-Shechter.

La représentante d'Israël a mis en cause la mainmise du Mouvement de la résistance islamique dans les territoires occupés par Israël (HAMAS) sur la bande de Gaza, cette organisation menaçant, non seulement les localités frontalières israéliennes, mais aussi les fournitures humanitaires en provenance de l'État hébreu, en attaquant les points de passage. Elle a souligné néanmoins que plus de 2 000 camions avaient pu entrer dans le territoire pour y livrer notamment du carburant. Toute résolution concernant l'UNRWA devrait se limiter à son mandat, en prenant en compte les besoins sécuritaires d'Israël, sans que l'on ait à entrer dans des considérations politiques, a dit la représentante. Elle a reproché à l'Office ne pas sélectionner « avec suffisamment de soin » ses employés, en évoquant plusieurs cas d'agents de l'UNRWA appréhendés « pour leurs activités anti-israéliennes ». Alors que l'Office fêtera ses 60 ans l'an prochain, un jour viendra où il ne sera plus nécessaire de compter les années, a-t-elle conclu, en exprimant la conviction de sa délégation qu'un État palestinien finirait par être édifié.

M. NICOLAS KASSIANIDES (France), qui s'est exprimé au nom de l'Union européenne, a attiré l'attention des délégations sur le travail de l'UNRWA qui remplit sa mission dans des conditions parfois difficiles et qui accomplit un travail essentiel au service des réfugiés palestiniens. Il a souligné la difficulté pour l'UNRWA de fournir les services de base au 4,5 millions de réfugiés palestiniens. L'Union européenne est le premier contributeur au budget de l'UNRWA, avec une contribution qui s'élève, en 2008, à 59% du montant total du budget régulier de l'Office, a indiqué le représentant. Il a précisé qu'à Bruxelles, un bureau de liaison de l'UNRWA avait été ouvert afin de permettre à l'Office de maintenir une étroite coopération avec les institutions européennes et les États membres.

Le représentant de la France s'est dit, au nom de l'Union européenne, préoccupé par la situation économique et humanitaire des réfugiés, et plus particulièrement, par la situation des enfants. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur la situation critique qui prévaut dans la bande de Gaza, où 80% des habitants vivent dans l'extrême pauvreté. Il faut maintenir une assistance humanitaire constante et assurer la continuité des services de base, a-t-il ajouté. L'Union européenne souhaite la réouverture des points de passage vers la bande de Gaza afin de faciliter le transit des convois d'assistance humanitaire, a dit M. Kassianides. Il a exprimé l'inquiétude de sa délégation et de l'Union européenne, concernant la sécurité du personnel de l'UNRWA, et a rappelé que les restrictions posées à la circulation et à l'accès avaient des impacts sévères et favorisaient la crise humanitaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

M. Kassianides a conclu son propos en saluant les négociations débutées à Annapolis, en novembre 2007. Le processus qui s'est engagé porte l'espoir d'une solution durable consistant en l'établissement d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable qui coexisterait dans la paix et la sécurité avec Israël et les autres États voisins, a-t-il indiqué.

M. JONAS JØLLE (Norvège), qui est aussi le Rapporteur du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office, a appelé les pays donateurs, y compris ceux de la région, à contribuer aux activités de l'UNRWA. Il a constaté que les coûts des fournitures alimentaires, dont l'Office a besoin pour venir en aide aux réfugiés, allaient en augmentant, notamment en raison des restrictions israéliennes sur les importations. Bien qu'une amélioration ait pu être constatée dans l'acheminement du ravitaillement dans la bande de Gaza, les quantités de denrées alimentaires restent largement insuffisantes comparées à la demande, a-t-il ajouté, en appelant Israël à mettre un terme à ses restrictions. Concernant la reconstruction du camp de Nahr el-Bared, au Liban, M. Jølle a indiqué que son pays avait fourni deux millions de dollars à cette fin, cette année. Il a ajouté que la Norvège, qui préside la Commission consultative, continuerait de soutenir fermement l'UNRWA.

Mme CHERYL HALPERN (États unis) a mis en exergue l'effort déployé par le Gouvernement américain en faveur de l'UNRWA et du peuple palestinien. Au cours de l'année 2008, nous avons versé près de 600 millions de dollars à l'Autorité palestinienne, a-t-elle noté. Nous appuyons fermement le mandat de l'UNRWA et soutenons les efforts accrus qu'il déploie pour fournir des services éducatifs, de soin et de santé aux réfugiés de Palestine, a-t-elle ajouté. Elle a précisé que les États-Unis soutenaient et appuyaient l'UNRWA depuis sa création en 1950, et qu'ils étaient son principal donateur bilatéral. Nous avons fourni 185 millions de dollars pour le budget ordinaire de l'UNRWA, et une aide directe au peuple palestinien d'environ 239 millions de dollars a été versée pour répondre aux besoins de développement de base des Palestiniens, a précisé la représentante. Elle a rappelé les difficultés financières que rencontre l'UNRWA dans l'accomplissement de son mandat. Ces difficultés empêchent l'Office de remplir certaines de ses missions les plus élémentaires d'aide aux réfugiés palestiniens, a-t-elle regretté. L'UNRWA est un partenaire indispensable, et nous lançons un appel d'urgence au pays donateurs pour qu'ils continuent de soutenir l'action et le travail de l'Office, a-t-elle conclu.

M. TALAL AL YAQOOBI (Oman) a souligné que le chiffre de 4,6 millions de réfugiés inscrits sur les registres de l'UNRWA ne correspondait pas au nombre réel de réfugiés palestiniens, car de nombreux autres se trouvent dans des pays où l'Office n'intervient pas. Il conviendrait de se pencher sur les causes de cette situation qui perdure depuis plus de 60 ans, a-t-il ajouté. L'orateur a mis en cause l'attitude de l'armée israélienne qui exige que les convois de l'Office soient soumis à des contrôles en dépit du fait que les Nations Unies bénéficient d'une immunité institutionnelle. Il a condamné les « pratiques inhumaines » d'Israël et les violations du droit humanitaire commises par ce pays. Le représentant d'Oman a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle presse Israël de mettre fin à ces pratiques dont pâtissent les réfugiés palestiniens. Il a conclu en évoquant la perspective de leur retour dans les territoires actuellement occupés par Israël.

M. HAMAD AL MEKRAD (Koweït) a souligné l'importance de la question des réfugiés palestiniens, et a mis en avant le rôle joué par l'Office en leur faveur. Des difficultés financières entravent les travaux de l'Office, a-t-il déploré. Nous espérons que l'UNRWA continuera de fournir ses services d'éducation et d'appui social aux 4,5 millions de palestiniens réfugiés. Nous nous félicitons des bienfaits et des programmes que les services de l'UNRWA fournissent aux réfugiés, et notamment de l'assistance matérielle qui permet la réalisation de nombreux projets d'infrastructure, a-t-il ajouté. M. Al Mekrad a indiqué que son pays fournissait 1,5 millions de dollars à l'Office. Depuis septembre 2000 et la seconde Intifada, Israël poursuit ses incursions et continue sa politique de coercition sans relâche, a-t-il dénoncé. Les pratiques israéliennes se traduisent en flambées de violence dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, et elles provoquent la détérioration de la vie des Palestiniens, a-t-il poursuivi. Il a souligné que les incursions d'Israël entravent le travail humanitaire de l'Office. M. Al Mekrad a conclu son discours en rappelant qu'en vertu de la résolution 194 (III) du 11 décembre 1948, et notamment de son paragraphe 11, les réfugiés ont droit au retour sur leurs terres.

M. PAUL BADJI (Sénégal) a mis en cause les « activités illégales d’Israël », en particulier les bouclages, la poursuite de la colonisation et l’édification du mur de séparation. Se félicitant de l’action de l’UNRWA, il a souligné que « cette importante œuvre était fragilisée par le manque de ressources financières suffisantes ». M. Badji a lancé un appel pressant à tous les donateurs pour qu’ils assurent un financement prévisible aux programmes de l’Office. Il a encouragé ce dernier à poursuivre la réforme de ses méthodes de gestion et de réorganisation qui visent à le transformer en un instrument moderne et bien structuré. Soulignant que le sort des réfugiés devrait retenir davantage l’attention de la communauté internationale, le représentant du Sénégal a ajouté, à l’intention de ses homologues, que la « responsabilité de redoubler d’efforts et de vigilance pour trouver une solution juste à ce douloureux problème » incombait à tous.

M. AMR KAMAL ELDIN ELSHERBINI (Égypte) a souhaité le retour des réfugiés palestiniens dans leur territoire. Soixante ans viennent de s’écouler, et les Palestiniens n’ont toujours pas de terres, a-t-il regretté. Il a souligné l’utilité du travail de l’UNRWA qui remplit sa mission conformément à son mandat depuis 1949. Il a insisté sur la nécessité que l’Office puisse continuer à jouer son rôle, et notamment fournir au peuple palestinien des services de base sociaux, et de l’éducation. Le représentant de l’Égypte a insisté sur l’importance de la résolution 194 (III), adoptée par l’Assemblée générale le 11 décembre 1948. Cette résolution avait décidé du droit au retour des Palestiniens et de leur droit à être indemnisés pour toute perte ou dommage causés à leurs biens. Le représentant de l’Égypte a poursuivi son propos en se disant préoccupé par les incursions d’Israël qui continue de nier les droits des réfugiés palestiniens. Il a alerté la communauté internationale sur la détérioration de la situation des Palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Les pratiques d’Israël ont des conséquences extrêmement négatives et affectent le travail de l’UNRWA. Les restrictions posées par Israël violent la Charte des Nations Unies, a accusé le représentant. L’Égypte est particulièrement préoccupée par les mesures de bouclage prises par les autorités de l’occupation, a-t-il souligné. Il a noté que la situation humanitaire à l’intérieur des territoires de Cisjordanie et de la bande de Gaza se dégrade. Les restrictions imposées, par Israël, au personnel de l’UNRWA, qui ne se déplace pas librement à l’intérieur de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, sont néfastes pour les Palestiniens. Les réfugiés sont privés d’alimentation et d’assistance humanitaire, et cela accroît le sentiment de frustration chez les Palestiniens, a-t-il ajouté. Le représentant de l’Égypte a conclu son propos en dénonçant le mur de séparation qui a un impact destructeur sur le peuple palestinien.

M. RAJEEV SHUKLA (Inde) a souligné que la pénurie de fonds à laquelle l’UNRWA est confronté était un handicap pour son action alors que les camps de réfugiés, dont l’Office a la charge, sont surpeuplés. L’insécurité et le niveau de pauvreté sont exacerbés par l’absence de progression dans le processus de paix, a-t-il souligné, en estimant que la communauté internationale s’attendait, sur cette question, à ce que de meilleurs résultats soient atteints, ces 12 derniers mois, depuis la conférence d’Annapolis de l’an dernier. Alors qu’approche la date-butoir fixée pour l’élaboration d’une solution, il est à craindre, a-t-il constaté, que l’espoir de voir la question palestinienne résolue ne se concrétise pas cette année. Or, a-t-il mis en garde, la frustration suscitée sur le terrain par l’absence de progrès est un signe dangereux: elle accroît la volatilité de la situation dans le contexte de la poursuite de la colonisation israélienne et de l’édification du mur de séparation. Il est essentiel que toutes les parties prenantes fassent de plus grands efforts pour respecter leurs engagements en vertu de la feuille de route du Quatuor, a-t-il conclu.

M. KASUTO TSURUGA (Japon) a espéré que les négociations entamées à Annapolis ne seront pas vaines. Le problème des réfugiés palestiniens est une question centrale à laquelle la communauté internationale doit trouver une réponse satisfaisante, a-t-il dit. Le Japon fait des efforts importants pour aider les réfugiés palestiniens, notamment par l’intermédiaire d’une assistance financière accrue, a indiqué le représentant. La jeunesse palestinienne a son avenir entre ses mains, et le Japon souhaite contribuer à l’établissement d’un État palestinien, a dit le représentant. Il s’est dit inquiet de la situation humanitaire du peuple palestinien. Il a exhorté la communauté internationale à intervenir et à fournir une aide aux

Palestiniens. Le représentant a mis l'accent sur l'utilité du travail de l'UNRWA. Il a conclu son propos en précisant que la paix au Moyen-Orient ne peut être obtenue sans que ne soit réglée, premièrement, la question de la terre.

Mme SHARKE CHAMAN KHAN (Bangladesh) a souligné que l'UNRWA fournissait une assistance de base à 4,6 millions de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. La représentante a souhaité que la communauté internationale renouvelle ses appels à Israël pour que la puissance occupante permette l'amélioration des conditions de vie du peuple palestinien lesquelles se dégradent de plus en plus. Elle a indiqué que le Bangladesh était particulièrement inquiet par la dégradation des conditions humanitaires dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et au Liban, où sont implantés des camps de réfugiés. Elle a condamné les incursions d'Israël et les restrictions que ce pays impose au personnel de l'UNRWA. La chute du taux de croissance de la Palestine est un motif de préoccupation, surtout quand son taux de chômage devient l'un des plus importants au monde, a-t-elle déploré.

M. FAISAL AL ZAYANI (Bahreïn) s'est félicité de la réorganisation en cours de l'UNRWA, processus qui a donné lieu à une transformation qualitative de l'Office, en particulier en ce qui concerne la planification stratégique de ses programmes. Il a ajouté que le rapport de Mme AbuZayd jetait une lumière crue sur la détérioration de la situation des réfugiés palestiniens. Il a déploré l'augmentation sensible du chômage et de la pauvreté chez les Palestiniens. En outre, la construction en cours du mur de séparation a des conséquences catastrophiques pour les agriculteurs palestiniens, sans parler de l'impact qu'elle a sur le tissu démographique, du fait des déplacements de population provoqués.

Concernant les finances de l'UNRWA, la délégation du Bahreïn a parlé d'un déficit « chronique devenu critique » observé dans le budget de l'Office. L'UNRWA continue toutefois de réaliser sa mission, année après année, en montrant une capacité à s'adapter et à attirer les contributions volontaires, a-t-elle noté, en rendant hommage aux pays donateurs. Il n'empêche que des contributions supplémentaires soient actuellement nécessaires, a dit le représentant du Bahreïn, en exprimant l'espoir que de nouveaux dons seraient versés à l'Office. Pour le Bahreïn, la question des réfugiés demeure centrale dans la question palestinienne, a-t-il souligné. L'UNRWA demeure indispensable tant qu'un règlement global n'aura pas été trouvé à la situation au Moyen-Orient, a-t-il conclu.

M. HASAN KLEIB (Indonésie) a remercié l'UNRWA pour le travail qu'il accomplit depuis 59 ans. Il a rappelé que l'Office fournit une aide dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'aide d'urgence et des services sociaux à 4,6 millions de réfugiés dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, et dans les camps de Jordanie, du Liban et de la République arabe syrienne. Le représentant de l'Indonésie a déploré que 40% du territoire de Cisjordanie soient occupés par des bases militaires et des postes de contrôle israéliens, tandis que le peuple palestinien est lui-même exclu de ses terres. Alors que les colons israéliens s'incrustent sur le territoire palestinien, les Palestiniens voient leurs revendications et leurs espoirs se désintégrer sous leurs yeux, a indiqué le représentant de l'Indonésie. Il s'est dit préoccupé par la situation des Palestiniens dans la bande de Gaza. Il a poursuivi son propos en notant que le rapport, présenté par la Commissaire générale de l'UNRWA, Mme Karen Koning AbuZayd, dressait un tableau de profond désespoir. Il a, à cet égard, appelé la communauté internationale à s'engager davantage. Il a conclu son propos en félicitant l'UNRWA de sa persistance et de son engagement constant en faveur des Palestiniens malgré les diverses difficultés rencontrées.

Mme KAREN KONING ABUZAYD, Commissaire générale de l'UNRWA, dans une brève conclusion aux exposés faits au cours des deux derniers jours sur la situation de l'UNRWA, a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté à l'institution qu'elle dirige. Elle a qualifié d'indispensable l'appui politique apporté à l'Office, ici à New York, par toutes les délégations dont celle d'Israël.

Droits de réponse

Exerçant son droit de réponse, la délégation de la République islamique d'Iran a indiqué qu'elle voulait répondre aux accusations la concernant entendues ce matin. Selon elle, le « régime sioniste » ayant souffert depuis sa naissance d'un manque de légitimité, il n'est pas étonnant qu'il avance des allégations non fondées. Il a mis en cause les campagnes de calomnies lancées par le « régime sioniste », un régime qui représente la seule menace grave posée à la région. Cette menace devait être contrée par la communauté internationale, a conclu le représentant de l'Iran.

Le représentant de la République arabe syrienne a souligné, dans une allusion à la déclaration prononcée par Israël ce matin devant la Commission, que celle-ci était un « discours creux ne reposant sur aucune base juridique », notamment lorsque la « représentante de l'Autorité d'occupation » s'en est prise au rapport de la Commissaire générale de l'UNRWA. Ce n'est guère surprenant de la part d'un régime qui critique les travaux de toutes les commissions qui se penchent sur la situation des Palestiniens ou des Arabes vivant sous occupation, a ajouté le représentant syrien. Alors qu'Israël doit sa légitimité à la résolution 181, il continue de fouler aux pieds quantité d'autres résolutions des Nations Unies, a dit le représentant. La représentante des autorités d'occupation a tenté d'embellir l'image des effets de l'occupation, a-t-il ajouté. « La prétendue démocratie d'Israël dont nous bassine sa représentante est la démocratie de 11 000 prisonniers palestiniens », a-t-il ajouté. Il s'agit d'un « État terroriste » qui ne se contente pas d'emprisonner des représentants palestiniens régulièrement élus, mais aussi des représentants de la population, dont Marwan Barghouti, du Fatah. La démocratie israélienne, c'est la démocratie telle qu'elle ressort des rapports de l'ONU ou des organisations humanitaires spécialisées, qui relatent, par exemple, les agressions commises par des citoyens israéliens contre les paysans palestiniens, a dit le représentant de la Syrie. Il a rappelé que la résolution 181 (1947), créant l'État d'Israël, était liée à la résolution 194 (1948) concernant les réfugiés palestiniens et leur droit imprescriptible au retour. En conclusion, l'orateur a qualifié l'occupation israélienne de « pire forme d'occupation qu'ait connue l'humanité ».

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel